



**ECONOMIE GENERALE -
ECONOMIE D'ENTREPRISE-DROIT**

SERIES G1, G2

Cette épreuve comporte quatre pages numérotées 1/4, 2/4, 3/4 et 4/4.

Accélérer la révolution numérique de l'Afrique pour stimuler l'emploi et la croissance

Alors que 60 % de la population du continent a moins de 25 ans, le numérique est la clé pour stimuler l'emploi et la croissance, plaident le ministre de l'Économie et des Finances du Bénin, Romuald Wadagni, et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Ousmane Diagana.

Et si la plus grande richesse de l'Afrique n'était ni ses minerais, son pétrole, ou ses terres, mais plutôt sa jeunesse ? Avec 60 % de la population âgée de moins de 25 ans, le continent déborde d'énergie, de créativité et de potentiel. Pourtant, dans un monde de plus en plus façonné par les technologies numériques et l'intelligence artificielle, des millions de jeunes Africains restent déconnectés, non par choix, mais par manque d'opportunités.

Ceci ne représente pas seulement une opportunité manquée. C'est un appel à l'action. L'Afrique se trouve à un moment charnière de son parcours dans la transformation numérique. D'ici 2030, l'Afrique subsaharienne devrait générer 230 millions d'emplois liés au numérique, portés par l'expansion rapide des services digitaux. Le potentiel est donc immense, mais la question est : comment le libérer ?

• Comblent la fracture numérique : une nécessité sociale et économique

En 2024, le taux de pénétration d'Internet en Afrique a atteint 40 %, contre 3,2 % en 2005. Aujourd'hui, plus de 600 millions de personnes sur le continent utilisent l'internet mobile à haut débit. Malgré les avancées, plus de 900 millions de personnes restent hors ligne, et 76 % font face à un « écart d'usage ». Celles-ci vivent dans des zones couvertes par le réseau, mais n'ont pas les moyens ou les compétences pour accéder aux services numériques. En milieu rural, l'accès n'est que de 28 %.

Comblent cette fracture est un impératif à la fois social et économique. La numérisation démocratise l'accès à l'éducation, à la santé, aux services financiers et aux marchés. Elle réduit les inégalités, autonomise les communautés et crée des millions d'emplois. L'arrivée de câbles sous-marins internationaux et de l'internet mobile à haut débit a déjà élargi la participation au marché du travail et augmenté les revenus dans plusieurs pays africains. Les effets d'entraînement sur l'agriculture, l'industrie et le tourisme peuvent être profondément transformateurs.

7 • **Transformer les réussites locales en norme régionale : combler l'écart d'usage pour une inclusion numérique durable**

En Afrique de l'Ouest et du Centre, de nombreuses réussites concrètes montrent ce qu'il est possible de réaliser. Au Bénin, plus de 250 services publics sont désormais accessibles en ligne, 68 communes ont été connectées à la fibre optique et la couverture mobile atteint 92 % du territoire. Des programmes de formation communautaire ont permis à des milliers de personnes d'acquérir des compétences numériques. Awa, lycéenne, peut désormais accéder à des plateformes d'apprentissage et de mentorat en ligne, ouvrant ainsi des perspectives en matière d'éducation, d'entrepreneuriat et de citoyenneté pour elle et sa communauté.

Ces réussites ne doivent pas être des exceptions : elles doivent devenir la norme dans toute la région si nous voulons renforcer l'inclusion numérique de façon durable. Malgré une couverture croissante, près de 700 millions d'Africains n'utilisent toujours pas Internet. La raison est claire : l'accès seul ne suffit pas. Il faut aller au-delà, en rendant les données abordables, les services pertinents, et en renforçant l'éducation numérique.

• **Un tournant décisif pour accélérer la transformation numérique, exploiter l'intelligence artificielle et construire un marché numérique unique**

Alors que les dirigeants, décideurs, acteurs du secteur privé et de la société civile se réuniront à Cotonou les 17 et 18 novembre 2025, pour le sommet régional sur la transformation numérique en Afrique de l'Ouest et du centre, les thèmes de l'écart d'usage, des opportunités liées à l'intelligence artificielle, et du marché numérique unique seront au cœur des discussions.

Le marché africain de l'intelligence artificielle, estimé à 2 milliards de dollars en 2025, est porté par les startups et par l'adoption d'applications d'optimisation et de services destinés aux consommateurs. Mais l'objectif ne doit pas seulement se limiter à l'adoption : il doit s'agir aussi d'adaptation et de création. Des solutions éthiques et locales, adaptées aux besoins africains, émergent déjà. Le Bénin déploie l'intelligence artificielle dans l'agriculture, la santé, l'éducation et les services publics, y compris un modèle de reconnaissance vocale en langue fon pour améliorer l'accès des populations rurales et âgées. De nombreuses innovations sont en cours dans les pays africains, illustrant le dynamisme et le potentiel du continent en matière de technologies numériques.

Pour amplifier ces innovations, il faut investir dans l'enseignement des STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques), dans les infrastructures de base, et dans des cadres réglementaires favorables.

La Stratégie de transformation numérique de l'Union africaine (2020–2030) trace une feuille de route vers un marché numérique harmonisé, libérant le potentiel du commerce électronique, des paiements transfrontaliers et des échanges numériques. Le marché africain de l'e-commerce, estimé à plus de 50 milliards de dollars en 2024, devrait croître d'au moins 10 % par an. Pour concrétiser ce potentiel, il faut de la connectivité régionale,

des flux de données transfrontaliers, des plateformes interopérables et des réglementations favorables, notamment en matière de cyber sécurité et de protection des données.

• **Un appel à l'action pour construire un écosystème numérique dynamique pour l'emploi et la croissance**

Le sommet de Cotonou sera l'occasion de renouveler notre engagement en faveur d'un progrès numérique inclusif : combler la fracture numérique, développer les capacités en IA, créer des emplois numériques en Afrique de l'Ouest et du Centre grâce à une numérisation accélérée et une intégration régionale renforcée.

Ces objectifs sont ambitieux, mais réalisables. Par une action collective, nous pouvons bâtir un avenir numérique inclusif, innovant et résilient. Les gouvernements et leurs partenaires, y compris la Banque mondiale, le secteur privé et la société civile forment de nouveaux partenariats et mobilisent des investissements, notamment à travers des pactes numériques.

Le sommet veillera à ce que chaque acteur ait une voix : les gouvernements pour mener les réformes nécessaires, le secteur privé pour investir dans l'innovation et les infrastructures, et la jeunesse pour sa créativité et sa résilience.

Saisissons ce moment pour accélérer la transformation numérique, et avançons ensemble à chaque étape. L'avenir du continent est numérique, influencé par l'intelligence artificielle. Construisons-le ensemble pour notre sous-région.

Auteurs : Romuald Wadagni , Ministre d'État du Bénin, Ministre de l'économie et des finances et Ousmane Diagana , Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale

Source : www.jeuneafrique.com Publié le 15 novembre 2025 sur

A l'aide du document et de vos connaissances répondez aux questions :

ECONOMIE GENERALE

1- Définissez :

- a) L'avantage absolu
- b) L'inclusion numérique
- c) La technologie
- d) Le protectionnisme

2- Selon le texte, quels sont les obstacles à l'inclusion numérique en Afrique ?

3- Comment la révolution numérique peut-elle contribuer au développement des pays Africains ?

4- Quels sont les avantages du libre-échange pour les consommateurs ?

ECONOMIE D'ENTREPRISE

1- Définissez :

- a) La promotion
- b) La formation continue
- c) Le profil de poste
- d) La motivation

2- Quels peuvent être les avantages de l'utilisation du numérique pour les entreprises africaines ?

3- Quelles sont les principes de l'OST ?

4- Expliquez les étapes du recrutement suivantes ?

- Prospection du marché du travail
- Embauche
- Accueil et intégration

DROIT

1- Définissez les notions suivantes :

- a) Le contrat synallagmatique.
- b) Le contrat consensuel.
- c) Le commerçant.

2- Quels sont les différents vices dont le vendeur est garant dans le contrat de vente ?

3- Quelles sont les sanctions liées aux contrats irrégulièrement formés